

Objectifs

L'opticien-lunetier est un professionnel de la santé, qualifié, indépendant dont l'activité est réglementée par les articles L.4362-1 et suivants du code de la santé publique et la jurisprudence concernée. Le titulaire du BTS Opticien-lunetier exerce son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Selon la nature et l'organisation de celle-ci, selon la complexité des équipements à réaliser, selon son degré d'autonomie et son expérience acquise, il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et commercialisation, gestion.

Compétences

Relation client et communication

Accueillir, identifier et comprendre les attentes du client
Informar, conseiller et argumenter techniquement sur les produits et services
Communiquer un message commercial et conclure la vente
Gérer les moyens de paiement, la facturation et la fidélisation client

Examen visuel et analyse de la prescription

Réaliser l'examen préalable et analyser la prescription
Évaluer l'emmétropisation de loin et de près, la vision binoculaire et les perceptions
Étudier les visions spécifiques et établir l'histoire de cas
Constater les anomalies visuelles

Équipement et montage

Identifier les caractéristiques morphologiques et les produits adaptés
Relever les mesures morphologiques et déterminer les données de montage
Établir la formule de l'équipement, exécuter et adapter la livraison
Contrôler la conformité des produits et valider les équipements

Gestion du point de vente et des stocks

Aménager et organiser le point de vente et le laboratoire
Gérer les stocks, les commandes fournisseurs et les modalités de paiement
Lire les documents comptables, analyser la gestion financière et établir un tableau de bord
Calculer les coûts, définir les prix et exploiter le fichier client

Management et organisation

Gérer, motiver et former une équipe
Choisir sa forme d'exploitation commerciale et se positionner face aux organisations professionnelles
Gérer les conflits et assurer la maintenance des matériels et locaux

Partenariats et veille professionnelle

Dialoguer avec les partenaires santé et hors santé
Suivre l'évolution de la législation (travail, santé, fiscale, commerciale)
Assurer une veille documentaire et partager son expérience (publications, conférences)
Compléter ses compétences et s'inscrire dans le parcours des professionnels de santé

Documents professionnels et administratifs

Rédiger les documents professionnels, commerciaux, comptables et administratifs
Établir les documents liés aux remboursements et respecter les normes d'hygiène et de sécurité

Durée : 2 ans

1350

Heures de formation

Durant ces 2 années, l'apprenant est salarié de l'entreprise. La formation fait l'objet d'un contrat entre l'apprenant et son employeur. Le rythme de l'alternance est de **2 jours de cours par semaine** et le reste en entreprise.

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.

Prérequis

- Être titulaire d'un des diplômes suivants : Diplôme de niveau 3 : Brevet, Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP) ou Brevet d'Études Professionnelle (BEP)
- Signer un contrat d'alternance



Contenu

Diplôme préparé : Brevet de Technicien Supérieur d'Opticien Lunetier · Niveau 5 · RNCP **38360** · Ministère de l'Enseignement Supérieur - Date d'échéance de l'enregistrement : **31-12-2028**.

Matières	Nombre d'heures (1ère année)	Nombre d'heures (2ème année)
Enseignements professionnels Optique géométrique et physique Etude technique des systèmes optiques Analyse de la vision Examen de vue et prise de mesure Contrôle d'équipement et réalisation technique Activité en milieu professionnel	675	675
Enseignements généraux Sciences Culture et expression Anglais		
Blocs facultatifs Langue vivante 2 - engagement étudiant		

Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques innovants pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «e pasteur».

Modalités d'évaluation

Épreuves en contrôle continu :

- Contrôle des connaissances, étude de cas, mises en situation professionnelle : entraînements aux épreuves écrites et orales
- Évaluation des pratiques professionnelles / Contrôle en cours de formation, CCF sur l'Anglais, l'Activité en Milieu Professionnel, la Réalisation et le Contrôle d'équipement

Modalités et délais d'accès à la formation

L'inscription à ce BTS doit être réalisée puis validée via le portail Parcoursup.

Suite à l'envoi du formulaire du candidat via [le site internet](#), vous êtes contacté dans un **délai de 48h**. Pour l'alternance, signature du contrat d'apprentissage possible jusqu'à **3 mois** avant la rentrée.

Poursuite de formation

Licence Professionnelle Optique professionnelle, parcours Optométrie

Disponible au Pôle de Formation Pasteur

Nous contacter

- ☎ 03 26 87 88 38
- ✉ infos@cfpast.com
- 🌐 www.cfpast.com

Accès

CAMPUS 1

13 rue des Docks Rémois 51450 BETHENY

Transport en commun disponible depuis la gare de Reims

Prendre la ligne de bus 8 direction « LA COUTURELLE – CHAMP PAVEAU »
Arrêt « MARYSE BASTIÉ »

CAMPUS 2

136 Rue Georges Charpak 51430 BEZANNES

Transport en commun disponible depuis la gare de Reims

Prendre le tramway direction « HOPITAL DEBRE / GARE CHAMP. TGV / LEON BLUM » Arrêt « LEON BLUM »